



C.M.S.B.



2 mars 2007

BC LA MOTTE-SERVOLEX ET COGNIN BASKET

DE L'UNION A LA FUSION

Les deux clubs de La Motte-Servolex et de Cognin, regroupant 400 licenciés, ont créé le 10 mai 2004, dans le cadre des règlements fédéraux (FFBB), une "Union" permettant de constituer dans chaque catégorie une équipe avec des licencié(e)s des deux associations. La durée de l'union est prévue réglementairement pour trois ans et peut être renouvelée. Le but est de permettre aux licenciés des deux clubs d'évoluer durablement à un niveau supérieur. Les deux groupements sportifs gardent leur personnalité juridique, leur gestion et leur fonctionnement propre et l'union n'a pas de licencié(e)s, les licences étant faites exclusivement auprès des deux associations membres.

Nous avons ainsi constitué depuis trois ans des équipes "Union" en seniors masculins, seniors féminins, cadets, cadettes, minimes masculins, minimes féminins, benjamins et benjamines composées de joueurs et de joueuses de Cognin-Basket et du BC La Motte-Servolex. Ces équipes évoluent pour la plus part en championnat régional et l'équipe seniors masculins a pu accéder cette saison à la nationale 3. Dans chaque catégorie "jeunes" (benjamin, minime, cadet), garçons et filles, nous avons également une deuxième équipe qui au fil des trois années écoulées est devenue commune, composée de licencié(e)s des deux clubs sous la forme d'entente ponctuelle (formule possible pour les équipes jeunes généralement en championnat départemental). Toutes ces équipes s'entraînent indifféremment à La Motte-Servolex ou à Cognin et sont encadrées par des entraîneurs venant tout aussi indifféremment des deux clubs. Seules deux équipes seniors masculins à La Motte et une à Cognin ne sont pas communes et les Ecoles de basket (baby-basket, mini-poussins, poussins et poussine) restent propres à chaque club.

Nous fonctionnons maintenant quasiment comme un club unique même s'il reste toujours des instances dirigeantes séparées. Les manifestations que nous organisons sont faites ensemble (loto, soirées, concours de tarot, tournoi...) et les membres actifs des deux associations constatent que la répétition des tâches identiques dans les deux structures sont parfois source de découragement.

Aujourd'hui nous arrivons à l'échéance des trois ans de l'union.

Les nouvelles conditions réglementaires fédérales concernant les unions et ententes sont plus contraignantes. Notamment la limitation de la participation des équipes d'union au championnat de France ou régional et l'obligation pour chaque club de l'union de présenter en son nom propre une équipe dans chaque catégorie représentée au sein de l'union. Nous devrions ainsi constituer et gérer trois équipes dans chaque catégorie de benjamin à senior : une au nom de Cognin-Basket, une au nom du BC La Motte-Servolex et une au nom de l'Union.

Président: Jacques Nerfi - " Les Combes " - 73800 Françin - Tel.: 04 79 84 41 71

Président de Cognin-Basket: Philippe Ernout - 16, route de St-Cassin - 73000 Chambéry - Tel.: 06 08 87 30 02

Président du BC La Motte-Servolex: Joël Girard - 107, rue des Coquelicots - 73290 La Motte-Servolex - Tél.: 04 56 11 67 09

Secrétaire: J-Pierre Colautti - 58, rue P. et M. Curie - 73290 La Motte-Servolex - Tel.: 04 79 25 96 22 (D) - 04 79 69 89 85 (T)



C.M.S.B.



Nous devons décider maintenant:

- soit de dissoudre l'Union et de repartir chacun séparément,
- soit de reconduire notre union avec la nouvelle réglementation sportive,
- soit de fusionner les deux clubs sur la base de l'union.

Nous avons entamé une réflexion au sein des comités directeurs de nos deux associations et les parties prenantes, au vu de la nouvelle réglementation des unions et tenant compte de l'association sportive des deux clubs, pensent que le choix le plus rationnel et le plus intéressant est la fusion des deux clubs en une seule et même association. Les deux comités directeurs viennent de s'exprimer clairement pour une fusion.

Ce choix reviendrait à officialiser juridiquement notre fonctionnement sportif actuel, sans contrainte supplémentaire pour les licencié(e)s, à rationaliser notre organisation administrative et extra-sportive et à mettre totalement en commun nos ressources financières et humaines.

Une information a déjà été faite vers les municipalités de Cognin et de La Motte-Servolex qui n'ont pas soulevé d'objection et continueront de soutenir de manière identique le club issu de la fusion, et qui tout naturellement s'appellera le CMSB (COGNIN-LA MOTTE SAVOIE BASKET).

Aujourd'hui nous informons tous les licenciés de la démarche entreprise et de la direction prise.

L'étape suivante sera la tenue d'une Assemblée générale extraordinaire dans chaque club, certainement au mois d'avril 2007, qui devra se prononcer par un vote des licenciés sur la fusion entre le BC La Motte-Servolex et Cognin-Basket avec la création du nouveau club **"Cognin-La Motte Savoie Basket" (CMSB)**.

Vous pouvez faire part de vos interrogations et remarques éventuelles aux présidents ou au secrétaire des clubs et de l'Union.

Jacques Nerfi, président de l'Union
Philippe Ernout, président de Cognin-Basket
Joël Girard, président du BC La Motte-Servolex
J-Pierre Colautti, secrétaire.